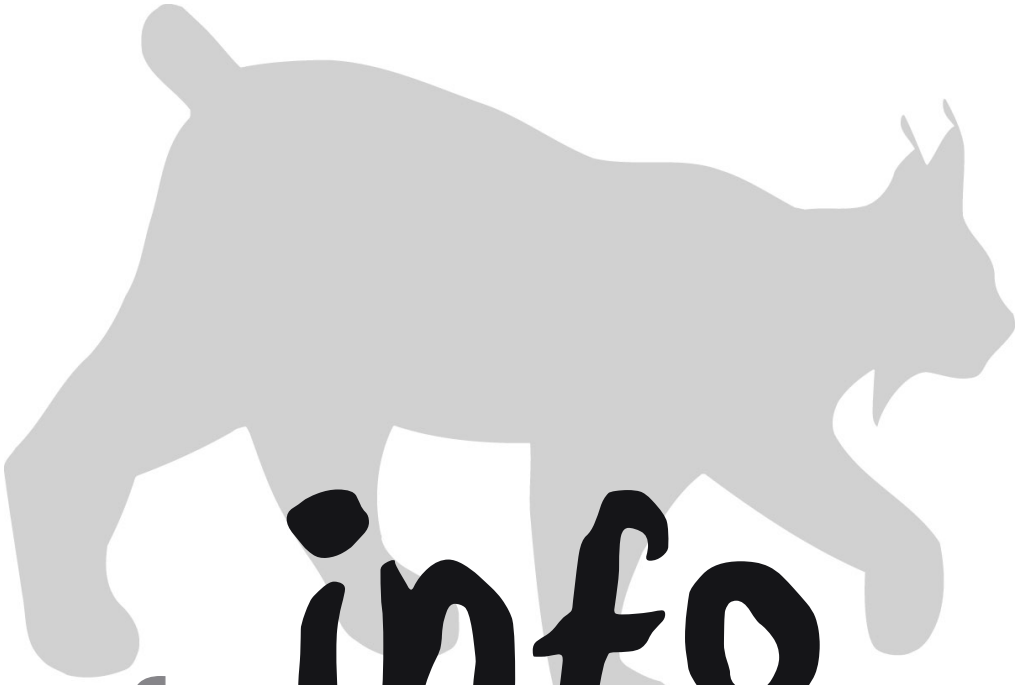

info

fauna•vs

Société valaisanne de biologie de la faune

N° 12 novembre 2007

Prochaine AG : 19 avril 2008, suivie d'une excursion Huppe!

Editorial

Beaucoup de choses ont changé chez fauna.vs depuis la parution du dernier bulletin. Lors de l'assemblée générale d'avril, nous avons salué la fin de la présidence de Raphaël Arlettaz (qui reste parmi nous en tant que membre du comité). J'ai l'honneur de lui succéder à la tête de la Société Valaisanne de Biologie de la Faune. Mon expérience et mon savoir ne sont pas ceux de Raphaël, mais la société saura s'appuyer sur les larges connaissances du comité et de ses membres. Mon rôle sera de coordonner et diriger fauna•vs.

Dans cette tâche, je suis soutenue activement depuis le 1er juillet par Charlotte Salamin. Cette biologiste de Veyras est notre première chargée d'affaires (p. 2). Jusqu'à présent, sa tâche la plus importante a été la composition d'un communiqué de presse sur l'état du Rhône et ses affluents. Aidée par le comité, elle a rédigé un texte qui a suscité l'intérêt de journaux du Haut et du Bas-Valais. Sa version intégrale (p. 4) paraîtra dans le magazine germanophone «Natur und Mensch».

Ce numéro du fauna•vs **info** nous permet aussi de vous annoncer la naissance de notre nouveau site Internet www.faunavs.ch (p. 10). Notre société pourra ainsi être présentée à tous les internautes. Par cette entrée sur le réseau, fauna.vs souhaite rendre accessible l'ensemble des numéros du fauna.vs info. Dans ces archives se trouvent rassemblées de précieuses connaissances, qui ne doivent pas être oubliées, ainsi que d'intéressants développements des dernières années dans le domaine de la faune sauvage en Valais.

Enfin, selon les voeux exprimés par les participants à l'AG, nous avons le plaisir de vous convier au premier FaunaTalk. Nous saisissons l'occasion de la parution du communiqué de presse précédemment cité pour lancer avec les membres une discussion sur le Rhône, ses poissons et sa correction (p. 5).

Il s'en passe des choses chez fauna.vs! Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de ce bulletin, et nous réjouissons de vous rencontrer le 16 novembre au centre nature de Salquenen pour le FaunaTalk.

Brigitte Wolf, présidente

Contenu :

- *La nouvelle chargée d'affaire, p. 2*
- *La faune du Rhône et des rivières valaisannes à l'agonie, p. 4*
- *La Chasse au chamois 2006, p. 6*
- *Translocation de lièvres brun, p. 8*
- *Site internet, p. 10*
- *Tous pour le loup ? p. 11*
- *Le Gypaète: Suisse occidentale 2006, p. 12*
- *Nouvelles de la recherche, p. 14*
- *Formulaire d'observations, p. 15*

La nouvelle chargée d'affaire

Depuis le 1er juillet, une biologiste valaisanne, Charlotte Salamin, est la nouvelle chargée d'affaire à 20% de fauna.vs. Elle répond aux questions de Peter Oggier.

Qui est Charlotte Salamin?
Après avoir grandi en Valais, je suis partie étudier la biologie à Lausanne. Pour améliorer mon anglais et voir d'autres horizons, je me suis inscrite en troisième année dans le programme d'échange de l'université de Lausanne, ce qui m'a permis de partir un an à l'université du Queensland, en Australie. De retour en Suisse, j'ai terminé mes études par un semestre de zoologie, et un travail de diplôme sur les salamandres noires. Après un court stage au GEG de la Grande-Cariçaie où j'ai recensé des sonneurs à ventre jaune, j'ai travaillé un an pour Pro Natura, puis deux ans à l'Agroscope de Changins (Station fédérale de recherche agricole) où j'ai étudié les ravageurs des fruitiers. J'ai gardé de ce dernier emploi un vif intérêt pour les insectes, que j'espère avoir le loisir de développer.

En ce moment, je termine un cours postgrade en Statistique à l'université de Neuchâtel, commencé il y a un an. En complément de mon temps partiel chez fauna•vs, j'enseigne la biologie quelques heures par semaine au collège de Brigue.

Qu'as tu fait exactement au Queensland?
J'ai profité de faire tout ce que je ne pourrais jamais faire en Suisse, c'est-à-dire de la biologie et de l'écologie marine, puisque l'Australie est le pays idéal pour cela. J'ai aussi étudié la biologie de la conservation, et l'écologie terrestre de la faune locale. Et évidemment, j'ai profité autant que possible de découvrir ce pays sous tous ses aspects !

Tu as fait ton travail de diplôme sur les salamandres noires et tu as participé au monitoring du triton crêté. Te décrirais-tu comme une spécialiste des amphibiens ?
Non, je ne suis de loin pas encore une spécialiste ! Mais les amphibiens m'intéressent beaucoup, j'ai du plaisir à les observer et j'essaie de trouver régulièrement des occasions de les étudier un peu mieux.

Nos membres germanophones seront certainement intéressés de savoir si tu maîtrises suffisamment l'allemand pour communiquer avec eux…
Grâce à de nombreux cours en allemand que j'ai pu suivre durant mes études, je comprends assez bien cette langue, et j'essaie de faire de mon mieux pour être compréhensible. En revanche, je n'ai eu que peu d'occasion de contacts avec le dialecte haut-valaisan, et celui-ci reste pour l'instant un mystère pour moi. Mais je pense que si des efforts sont faits du côté de chaque interlocuteur, la communication devrait être possible sans problème.

Pourquoi as-tu déposé ta candidature pour le poste de chargée d'affaire chez* fauna•vs *?
Je suis membre depuis quelques années et je lis chaque fois avec avidité le bulletin. J'apprécie le regard scientifique que porte Fauna•vs sur les situations parfois délicates qui concernent la faune en Valais, en essayant de proposer des solutions.

Quels sont les buts que tu aimerais personnellement atteindre au travers de ton travail chez* fauna•vs *?
Tout le monde a le droit d'être contre le retour du loup ou de l'ours, les éleveurs de moutons en premier. Mais l'opinion de chacun devrait être faite en connaissance de cause, et pas motivée par une peur irraisonnée de l'inconnu, par la croyance en des légendes ou en raison d'une crédulité excessive envers des messages médiatiques ou politiques. Ce que je souhaiterais avant tout, c'est qu'au travers de la diffusion du bulletin, des communiqués de presse ou d'autres moyens de communication, fauna•vs arrive à faire passer à tous les valaisans, amoureux de la nature ou non, des informations scientifiques sur la faune, qui leur permettent de poser un regard objectif sur les problèmes d'actualité.

Tu t'engages depuis le mois de juillet pour* fauna•vs*. Quelles sont tes premières impressions sur ton travail?
Il y a énormément à faire !! Mon taux d'occupation actuel ne me permettra jamais de réaliser tout ce que je voudrais:organisation de conférences, excursions, demande d'aides financières, dévelopement du site internet, rédaction du fauna•vs info, communiqués dans les médias….Et malgré un fort engagement des membres du comité, il est impossible d'être au courant de tout de qui se passe de positif ou de négatif concernant la faune du canton.

En tant que chargée d'affaire, tu es la porte-parole des membres. Mais que peuvent faire les membres en retour pour te faciliter la tâche ?
Transmettre des informations ! En parlant de fauna•vs, en diffusant des bulletins, en donnant des adresses de personnes pouvant être intéressées (nous distribuons très volontiers et gratuitement d'anciens fauna•vs info), mais aussi dans le sens inverse: en nous informant de situations irrégulières, de sujets qui devraient être approfondis, ou de bonnes nouvelles concernant la faune! Nous espérons pouvoir développer encore plus notre nouveau site internet et en faire une plateforme dynamique, sur laquelle circuleraient de nombreuses informations de et pour les membres.

Ce que je souhaiterais avant tout, c'est que Fauna•vs arrive à faire passer à tous les valaisans, amoureux de la nature ou non, des informations scientifiques sur la faune, qui leur permettent de poser un regard objectif sur les problèmes d'actualité.

Correctif

Dans le fauna•vs info n° 12 de mars 2007, deux erreurs se sont glissées :

P. 12, Nouvelles de la huppe :
« Précisons que sur 700 nichoirs installés quelques années auparavant, 564 étaient encore fonctionnels.» Plus de 564 sont encore en fonction, naturellement ! Mais 564 sont contrôlés de manière régulière, les nichoirs du Haut-Valais étant quasi inoccupés.

P. 13, Couvée de gypaète en Valais :
«En 2005 déjà, nous avons observé une couvée à Derborence.» La juste citation de Raphaël Arlettaz était : «En 2005 déjà, nous espérions une couvée à Derborence.»

Un gypaète valaisan

Depuis le 15 avril 2007, les yeux des passionnés étaient tournés vers la falaise de Derborence abritant le premier gypaète né en Valais depuis plus de cent ans.

Le 12 août, après une semaine maussade, le jeune désormais nommé « Arys Derborence » a pris son premier envol. Cent vingt jours au minimum se sont écoulés depuis sa première observation. Ces quatre mois de croissance se sont déroulés sans problème majeur, malgré quelques personnes dénuées de bon sens qui ont essayé d'approcher le nid, faisant fi du périmètre d'interdiction. Une analyse génétique de plumes récoltées sur l'aire est actuellement en cours pour confirmer l'identité des parents et pour connaître le sexe d' « Arys Derborence ».

La faune du Rhône et des rivières valaisannes à l'agonie

Raphaël Arlettaz

Deux publications scientifiques récentes démontrent l'état catastrophique de la faune piscicole dans le Rhône valaisan. Seuls la truite et le chabot y survivent actuellement, ce qui n'est qu'un pâle reflet de la faune diversifiée d'antan. Les densités des survivants sont par ailleurs ridicules. Les grands responsables: un lit totalement artificialisé et des variations du débit des rejets de turbinage trop importantes sur le court terme! Quant aux rivières, les normes relatives aux débits minimaux ne sont que très rarement appliquées. Des mesures urgentes s'imposent.

Ce communiqué de presse a retenu l'attention des médias du Haut et du Bas-Valais. Il sera aussi publié par le magazine germanophone « Natur und Mensch».

Photo en haut : l'ombre de rivière est un des poissons disparus du Rhône.

Le Valais est un grand producteur d'hydroélectricité, une forme de production d'énergie propre, locale, qui ne génère pas de CO_2. Cette énergie doit donc être encouragée dans le château d'eau de l'Europe. Cependant, l'exploitation des cours d'eau, qui sont un bien communautaire, doit se faire selon les préceptes du développement durable, en permettant aux rivières d'assumer leurs multiples rôles: dégradation des polluants, alimentation des nappes phréatiques, lieux de détente. Enfin, il ne faut pas oublier leur rôle fonctionnel dans de nombreux écosystèmes en termes de maintien de la biodiversité. Cette dernière fonction n'est plus du tout assurée par le Rhône valaisan; elle l'est également rarement par ses affluents.

Un rapport accablant de l'OFEV ainsi que deux publications de l'Institut fédéral de recherche en science et technologie aquatique (EAWAG) récemment parues dans des revues internationales (cf. sources ci-dessous), montrent du doigt l'état écologique déplorable des cours d'eau en Valais, à commencer par le Rhône, ceci bien que leur état chimique et bactériologique soit généralement plutôt bon.

Deux espèces de poissons survivent

Dans notre fleuve, seules deux espèces de poissons ont été retrouvées lors de récentes campagnes de prospection: le chabot et la truite. C'est peu par rapport à plus de 10 espèces, dont le goujeon, le vairon ou l'ablette, répertoriées au cours des siècles passés! Des deux survivants, les populations de truites sont en piètre état. Leur densité dans le Rhône est anecdotique: 6 kg/hectare, contre 12 à 100 kg/ha dans d'autre rivières alpines, avec des pics médians à 270kg/ha! Et le réempoissonnement

ne représente en aucun cas un remède car la capacité de l'habitat ne peut supporter plus d'individus! De plus, le manque flagrant de juvéniles démontre l'absence d'habitat de reproduction et de croissance favorable. La cause essentielle en est la présence d'un lit totalement homogénéisé, où les microhabitats et la végétation riveraine ont été totalement éradiqués. Absence de zones de tranquillité à courant lent – jadis assurées par les bras et bassins latéraux, les méandres –, monotonie des habitats, des profondeurs et des températures tout le long d'un lit canalisé excessivement rectiligne, tels sont les facteurs incriminés. A cela s'ajoute l'ampleur des fluctuations des eaux de turbinage déversées quotidiennement dans le Rhône, qui perturbent l'ensemble de la flore et de la faune aquatique à leur aval, poissons compris. Enfin, les espèces migratrices comme la truite de lac ne peuvent remonter le Rhône, plusieurs barrages empêchant leur passage.

Un débit résiduel insuffisant

Quant à nos rivières latérales, 230 des 237 prélèvements d'eau qui y sont effectués pour l'utilisation hydroélectrique laissent dans le lit à leur aval moins de 50% du débit initial. Pire, une grande partie de ces captages prélèvent près de la totalité de l'eau, laissant alors un débit résiduel presque nul. Les écosystèmes riverains s'en retrouvent quasiment asséchés! Enfin, certains de ces prélèvements sont situés dans des sites classés d'importance nationale pour la valeur du paysage et de la nature, c'est-à-dire dont la préservation devrait être une priorité. Entrée en vigueur en 1992, la Loi sur la protection des eaux (LEaux) stipule pourtant qu'un débit résiduel suffisant après prélèvement doit être laissé au cours d'eau pour lui permettre d'assumer ses différents rôles. Pour les concessions accordées avant 1992, les cantons doivent assainir les prélèvements. Or, après 15 ans et au vu des résultats de l'inventaire, rien ne semble avoir été fait en Valais! Cette situation, que l'on retrouve ailleurs en Suisse dans le massif alpin est dénoncée depuis longtemps par les organisations de pêcheurs et de protection de la nature, et a motivé le lancement de l'initiative « Eaux vivantes », déposée en 2006 avec 160 000 signatures.

Les promesses du conseiller d'état Burgener

Pour nos rivières, Fauna.vs exige que le canton du Valais prenne enfin ses responsabilités pour faire appliquer la LEaux et que

Brigitte Wolf

Seuls le chabot et la truite (photo) survivent dans le Rhône.

l'Etat se charge d'appliquer les directives de la confédération en vue d'assainir d'ici à 2012 l'ensemble des prélèvements d'eau autorisés avant l'entrée en vigueur de cette loi. Cet assainissement doit concerner en particulier les débits résiduels en aval des bassins d'accumulations et captages le long du lit. Fauna.vs espère que les promesses faites le 6 août sur DRS (Rendez-vous de midi) par notre conseiller d'état Thomas Burgener concernant le rétablissement de cette situation soient tenues, et ceci par respect pour notre environnement et pas seulement sous la pression de la confédération. Par ailleurs, fauna•vs demande que la renaturation du Rhône et la régulation de rejets de turbinage soient traités au même plan que les aspects sécuritaires dans le cadre de la troisième correction du fleuve. Il en va de l'avenir de nos paysages, de notre flore et de notre faune.

Le comité de fauna•vs

Sources:

Fette M., Weber C., Peter A. and Wehrli B., 2007. Hydropower production and river rehabilitation: A case study on an alpine river, Environ Model Assess, online.

Weber C., Peter A. and Zanini F., 2007. Spatio-temporal analysis of fish and their habitat: a case study on a highly degraded Swiss river system prior to extensive rehabilitation. Aquat. Sci. 69: 162-172.

Office fédéral de l'environnement (2007): Carte des débits résiduels de Suisse 1:200'000.

Invitation au premier « FaunaTalk »

le 16 novembre 2007 à 19h30
au centre nature de Salquenen

Nous invitons tous nos membres à venir participer à cette soirée dont le thème sera la troisième correction du Rhône, et ses conséquences sur la faune piscicole.

Une présentation par Romaine Perraudin-Kalbermatter, biologiste à la 3ème correction du Rhône du canton du Valais, sera suivie d'une discussion sur les aspects piscicoles du projet.

Un repas, offert par fauna•vs, accompagnera la soirée. Soyez le bienvenu !

Train régional au départ de Sierre :
départ 19h15, arrivée à Salquenen:19h18
Retour à 22h05 ou 22h56

Train régional au départ de Brig (via Sierre) :
départ 18h46, arrivée à Salquenen: 19h18
Retour à 21h49 ou 22h46

Chasse au chamois 2006 : la révolution en marche !

Brigitte Wolf

Attendues avec impatience, les statistiques cantonales de la saison de chasse 2006 sont enfin publiées. Pourquoi cette impatience ? Parce que de nouvelles directives règlementent depuis 2006 la chasse au chamois, dans le but de réajuster un tableau de chasse jusqu'ici fortement déséquilibré. Les nouvelles mesures portent déjà leurs fruits !

Avec ce nouveau modèle, le bouc est moins chassé qu'auparavant.

Dénoncées à plusieurs reprises par fauna•vs ainsi que de nombreux chasseurs, les modalités de gestion antérieures favorisaient un tir trop ciblé sur les boucs d'âge mûr, qui, devenus par la force des choses plutôt rares, mettaient de surcroît en péril le succès reproducteur de la population. En effet les jeunes mâles inexpérimentés prenaient le dessus, se perdant en d'interminables préambules amoureux pas vraiment au goût des femelles. Par voie de conséquence, les beaux trophées de mâles âgés étaient rarissimes, au grand dam des chasseurs eux-mêmes. Une sorte d'auto-goal en somme.

Ménager les classes moyennes

Un tableau de chasse optimal devrait viser l'abattage d'environ un tiers des éterles (jeunes dans leur deuxième année), tout en ménageant les classes d'âge moyen, au fort potentiel reproducteur, ce qui permet également d'accentuer la pression sur les individus très âgés. L'arrêté quinquennal 2001-2005 reconnaissait déjà le problème de la surchasse du bouc et avait tenté d'y remédier, mais les mesures étaient encore nettement insuffisantes en ce qui concerne la protection des individus mâles de 3-6 ans.

Arrêté quinquennal 2006-2010

Pour remédier à ce flagrant déséquilibre, le service de la chasse a édicté de nouvelles normes dans son arrêté quinquennal 2006-2010:

- tir plus ciblé des éterles (qui devraient représenter au moins 20% de l'ensemble du tableau de chasse) dont la mortalité hivernale est élevée, ce qui permet de jouer avec la mortalité compensatoire, en respectant un sexe ratio équilibré (nombre égal de mâles et de femelles)

- un rééquilibrage du sex-ratio global, avec une diminution de la pression sur les mâles de plus de 2.5 ans, et une légère augmentation du prélèvement opéré sur les femelles.

Boucs, Chèvres et Eterles

Pour ce faire, chaque chasseur avait droit en 2006 au tir d'un bouc, d'une chèvre et d'un éterle. Si l'éterle tiré avait un poids inférieur à 14 kg ou une taille de cornes de moins de 13 cm, ou la chèvre un âge supérieur à 13 ans, le chasseur avait droit au tir d'un animal supplémentaire (bouc, chèvre ou éterle femelle). Mais au cas où un éterle mâle était tiré, qui pesait plus de 17 kg, ou avait une longueur de cornes supérieure à 16 cm, le chasseur perdait son droit à l'abattage du bouc. Si celui-ci avait déjà été tiré, le chasseur écopait d'une pénalité de 180 Fr pour l'éterle.

2006 : un tableau réjouissant

Les statistiques de la saison 2006 montrent des résultats très encourageants, qui corroborent le bienfondé des nouvelles mesures de gestion enfin mises en application. Beaucoup plus d'éterles ont été tirés (24.7% contre 17 % en 2005), dans une proportion égale de mâles et de femelles, avec un accent mis sur les individus les plus faibles. La pression sur les mâles d'âge moyen (2.5 +) a sensiblement diminué (moins 8% du total), ce qui a, conformément aux objectifs fixés, permis une économie de plus de 200 boucs! En revanche, les mâles restent nettement plus tirés que les femelles (sex ratio du tableau de 1:0.57 chez les animaux de plus de deux ans et demi), bien qu'on constate une amélioration globale du sex-ratio, qui est essentiellement imputable à l'augmentation du tir des éterles femelles.

Examiner les résultats des prochaines années

Il faudra analyser les tableaux de chasse des années futures pour voir si ces résultats sont réplicables, mais c'est plus que probable. Reste à étudier quel serait le plan de chasse optimal, du point de vue biologique et cynégétique, chez cette espèce. Des modélisations démographiques pourraient être effectuées dans cette direction. Chasseurs et amoureux de la faune peuvent espérer à terme rencontrer plus fréquemment que par le passé de beaux trophées mâles sur territoire valaisan !

Charlotte Salamin und Raphaël Arlettaz

Brigitte Wolf

Les éterles sont plus chassés en 2006 que les années précédentes.

Tableau de chasse 2005

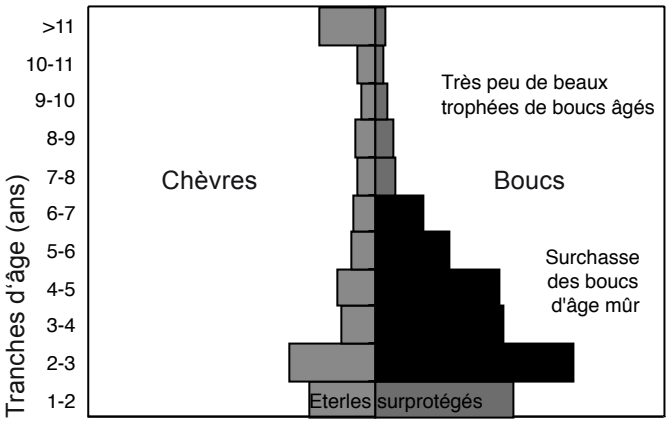

Tableau de chasse théorique optimal

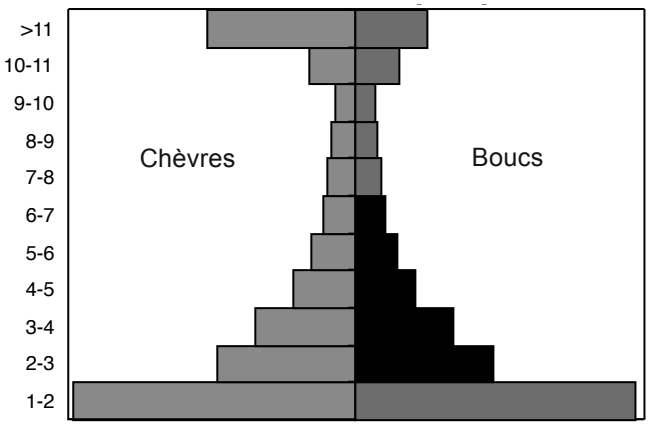

Tableau de chasse 2006

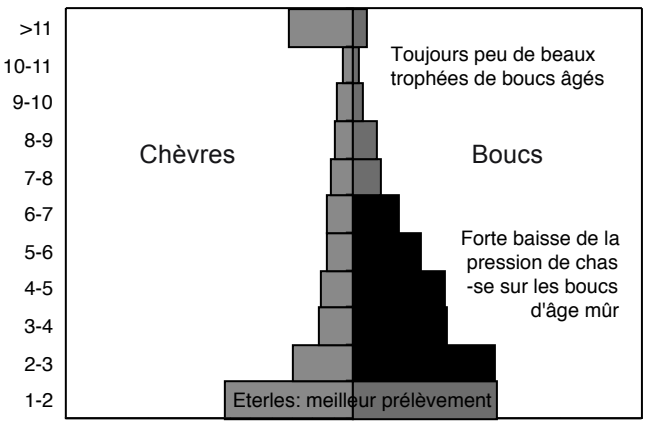

Tableau de chasse idéal ainsi que tableau de chasse 2005 et 2006 (2006 fait suite aux changements de directives du nouvel arrêté quinquennal 2006-2010). 2006 est marqué par une grande proportion d'éterles tirés ainsi que d'une diminution réjouissante du nombre de boucs d'âge moyen tirés. La pression de chasse demeure malgré tout nettement plus forte sur les mâles que sur les femelles adultes.

Brigitte Wolf

Translocation de lièvres bruns en Valais

Durant les mois de décembre 2006 et janvier 2007, des translocations de lièvres bruns (Lepus europaeus) ont été effectuées du canton de Genève vers le canton du Valais. Fauna•VS a voulu en savoir plus sur les conditions de ces translocations et le suivi des individus relâchés. Nous avons ainsi interrogé Yvon Crettenand (Y. C.), biologiste au service de la Chasse, de la Pêche et de la Faune du canton du Valais (SCPF), de même que Gottlieb Dandliker (G. D.), inspecteur cantonal de la Faune du canton de Genève.

Quel est le contexte qui a mené à des translocations de lièvres du canton de Genève vers le canton du Valais ?

Y. C. : Un suivi de population de lièvres bruns, effectué sur plus de 15 ans en collaboration avec la Station ornithologique de Sempach, montre que la population de lièvres dans le domaine des Barges près de Illarsaz est à l'agonie. En effet, durant les premières années de comptages, il ne subsistait plus aucun lièvre dans cette région. Depuis quelques années, une pression plus forte sur les prédateurs, notamment les renards, a permis le retour de quelques lièvres dans cette région (6 individus comptés au maximum).

G. D. : Dans le même temps, le canton de Genève subit une surpopulation de lièvres bruns pouvant aller jusqu'à plus de 19 lièvres/100ha (Heynen, D. & O. Holzgang (2006): Suivi des populations de lièvres en Suisse en 2006. Station ornithologique suisse, Sempach). Ainsi, au lieu de réguler les lièvres par des tirs, le canton de Genève a proposé aux autres cantons suisses et aux régions frontalières de leur procurer des lièvres, moyennant un moratoire de cinq ans sur la chasse et un effort de renaturation des zones de lâcher. Seul le canton du Valais et la Haute-Savoie ont saisi cette opportunité. Au total, un peu plus de 60 lièvres ont été capturés à Genève au moyen de filets. Malgré cela, le nombre d'individus capturés n'est apparemment pas suffisant pour diminuer significativement les populations de lièvres genevoises et des tirs devront être effectués.

Heynen, D. & O. Holzgang (2006): Schweizer Feldhasenmonitoring 2006. Schweizerische Vogelwarte, Sempach

Quelles ont été les conditions de translocation des lièvres bruns (lieux des lâchers, nombre d'individus relâchés, sexe-ratio,…) ?

Y. C. : Au total, 21 lièvres de sexe-ratio presque équilibré capturés à Genève ont été relâchés dans le domaine des Barges près de Illarsaz en décembre 2006 et janvier 2007. Chaque lièvre a été muni d'une marque auriculaire réfléchissante (femelles à gauche et mâles à droite). Les lièvres, capturés dans la matinée, ont été relâchés le même jour pour éviter un stress trop important.

Dans un sens général, pourquoi avoir effectué de telles translocations en Valais?

Y. C. : Le SCPF a saisi l'opportunité de renforcer la population très faible qui se trouvait à Illarsaz. C'est un essai qu'il conviendra de suivre pour en connaître les résultats et voir si l'expérience peut être renouvelée. Il faut noter que des chasseurs valaisans ont fait une demande pour relâcher des lièvres dans d'autres régions du canton, mais le SCPF s'y est opposé car aucun suivi n'a été effectué et aucune renaturation n'a été mise en place dans ces régions.

Des comparaisons génétiques entre les populations valaisannes et genevoises ont-elles été effectuées pour évaluer leur proximité?

G. D. & Y. C. : Non, il n'y a pas eu d'étude génétique sur les populations de lièvres que se soit à Genève ou dans le Chablais (faute de moyens). Par contre, les différentes populations sont certainement de même souche, car elles sont considérées comme quasiment continues sur le pourtour du bassin lémanique et le Chablais.

L'état sanitaire des lièvres capturés (myxomatose, fièvre hémorragique, statut parasitaire, …) a-t-il été contrôlé?

Y. C. : Un représentant français de l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), ainsi que Claude Fischer (responsable du projet lièvre à l'école d'ingénieur de Lullier) étaient présents lors des captures pour contrôler l'état sanitaire des lièvres. Aucun cas de coccidiose n'a été relevé. Les Français ont fait des prélèvements de sang, mais les résultats ne nous ont pas été transmis.

G. D. : Vu la densité de population dans les zones de capture, l'état sanitaire des lièvres doit être excellent, car dans le cas contraire, des épidémies se déclareraient et se propageraient très rapidement.

Le site de lâcher est-il particulièrement favorable ?

Y. C. : Le site de lâcher est composé de grandes cultures intensives, de jachères près de la voie de chemin de fer (restaurées par l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse, n.d.r.), d'ourlets de forêt et quelques massif forestiers. C'est donc un biotope assez structuré, favorable au lièvre et semblable à la zone de capture à Genève. En plus de la pression effectuée sur les prédateurs, le domaine des Barges est une zone de réserve depuis 2000. Un projet d'aménagement de haies a aussi été mis en place avec l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse, ce qui ne peut être que bénéfique aux lièvres dans la région. Finalement, les échanges de lièvres entre la population d'Illarsaz et celles du coteau sont possibles. On a même observé un lièvre marqué, et donc relâché en plaine, à plus de 1000 mètres d'altitude.

Un suivi des individus relâchés est-il effectué ?

Y. C. : Oui, il y a eu des recensements durant l'hiver et au printemps, jusqu'à ce que la végétation soit trop dense et trop haute pour effectuer des comptages significatifs. Les relevés reprendront en automne après les labours et les résultats seront publiés. Durant les nuits de comptage, des lièvres marqués ont été vus en compagnie de lièvres non marqués et des comportements présageant des accouplements ont pu être observés. De plus, le printemps clément que nous avons eu est de bon augure pour les premières portées de la saison.

Il faut noter que des chasseurs valaisans ont fait une demande pour relâcher des lièvres dans d'autres régions du canton, mais le SCPF s'y est opposé car aucun suivi n'a été effectué et aucune renaturation n'a été mise en place dans ces régions.

La prise de position de Fauna.vs concernant les translocations de lièvres est présentée à la page suivante.

Brigitte Wolf

fauna•vs a son propre site internet

Ce numéro du fauna•vs info nous permet de vous présenter notre nouveau site Internet www.faunavs.ch . Notre société sera ainsi accessible à tous les internautes.

Sur www.faunavs.ch vous trouverez:

- Les nouvelles du côté de fauna•vs
- Un portrait de notre société
- Une présentation du comité
- Des articles du fauna•vs info
- Un formulaire d'annonce d'observations
- Un formulaire de contact
- Des liens vers d'autres sites

Mais jetez donc un oeil par vous-même !

Qu'une société ne soit aujourd'hui pas présente sur Internet n'est pratiquement pas concevable. Cette nouvelle étape peut désormais être franchie: la mise à jour d'un site internet nécessite du temps, ce qui nous manquait jusqu'à présent. Notre nouvelle chargée d'affaires, Charlotte Salamin, remplira cette tâche. Par cette entrée sur le réseau, fauna.vs souhaite rendre accessible l'ensemble des numéros du fauna.vs info. Dans ces archives se trouvent rassemblées de précieuses connaissances, qui ne doivent pas être oubliées, ainsi que d'intéressants développements des dernières années dans le domaine de la faune sauvage en Valais. Notre site a été réalisé par le jeune informaticien Andy Abgottspon, de Viège, en collaboration avec Brigitte Wolf.

Avis de fauna•vs sur les translocations de lièvres bruns

Fauna•VS rappelle que les translocations d'animaux en vue de renforcer des populations ou d'en recréer doivent rester une exception. De telles translocations doivent en outre être accompagnées d'un réel suivi scientifique. Des études préalables permettront tout d'abord de s'assurer que les conditions d'accueil du milieu de lâcher sont satisfaisantes. Souvent, lorsque des populations que l'on aimerait renforcer existent sous forme relictuelle, les facteurs à l'origine du faible effectif sont toujours à l'oeuvre. Dans un tel cas, rien ne peut justifier un lâcher car les individus transloqués périront ou tenteront de quitter la zone. Ensuite, le monitoring des individus relâchés doit être assuré afin d'évaluer les chances de succès. Cette étape cruciale est trop souvent négligée. Si les causes de déclin ont été jugulées et l'habitat sensiblement améliorié de point de vue de sa capacité d'accueil, alors des translocations peuvent s'avérer la seule stratégie permettant la réinsertion d'une population. Finalement, l'état sanitaire des animaux relâchés doit absolument être vérifié avant la translocation afin d'éviter la transmission de maladies. Chez le lièvre, on mentionnera la fièvre hémorragique, la myxomatose ou la coccidiose.

Dans le cas qui nous concerne la question principale qui reste en suspens est de savoir si les quelques mesures de revitalisation de l'habitat opérées sur place (haies basses, friches, etc.) par l'antenne valaisanne de la Station Ornithologique suisse ont pu déboucher sur une augmentation de la capacité de charge de l'habitat permettant d'absorber des individus supplémentaires. En outre, si l'état sanitaire des individus semble avoir fait l'objet de biopsies, les lâchers ont été effectués avant que les résultats ne soient connus (puisqu'ils n'ont jamais été livrés)... Or l'on sait que les populations à très haute densité, comme celle de Genève d'où proviennent les lièvres lâchés en Valais, sont particulièrement sujettes aux pathogènes et autres épizooties... Bref, selon Fauna.vs on peut faire mieux !

Tous pour le loup ?

Il y a maintenant 12 ans que les premiers loups d'origine italienne ont immigré en Valais, après leur extermination dans notre pays il y a près d'un siècle. La Suisse n'a pas pris conscience assez vite du retour de ce grand prédateur, et on en est encore à polémiquer sur des événements qui ne sont plus du tout d'actualité.

Il suffit de suivre brièvement les sujets de discussion politique du moment pour arriver à une conclusion: les politiciens font tout pour faciliter la recolonisation de notre pays par le loup. Même si dans la presse et les discours, ils tiennent un autre langage. En effet, la politique cantonale (et nationale dans une certaine mesure) est en ce moment si confuse et inerte que le loup ne peut que bénéficier de ce répit. Les exemples manquent-ils ?

En juin 2007, fauna•vs était invité par la chaîne de télévision régionale Canal 9 à une table ronde sur le thème du loup. A notre interrogation sur la raison de cette émission, nous a été répondu : «c'est l'époque de la montée à l'alpage pour les moutons». Cette table ronde n'a, comme on pouvait s'y attendre, rien apporté de nouveau. Pire encore : les mêmes questions sont posées, les mêmes arguments resservis depuis 12 ans! On se satisfait de clichés, on en réfère à des contes et légendes. Visiblement, se pencher sur la biologie de ce grand prédateur ne semble pas indispensable. Pourtant, les informations sur la situation en Valais, ainsi que dans les zones frontalières, le potentiel de colonisation du canton, les conditions que le loup rencontre en Valais, la raison du gardiennage de moutons, etc, ont été détaillées dans le dernier bulletin de fauna. vs. Sans ces informations fondamentales, inutile de vouloir discuter du loup.

Cet été se tiennent des concertations de révision du Concept Loup Suisse. Plus précisément, il faut se préparer à l'apparition de meutes, qui devraient être observées chez nous très prochainement. Le terme de « meute » pour nos loups italiens ne signifie évidemment pas des groupes de 20 individus et plus, mais une famille, composée d'un couple et quelques jeunes de l'année précédente. Que le législateur prévoie ce développement et s'y prépare est un signe positif, de même que la proposition de protection des femelles pendant la saison de reproduction (avril à juillet-août). Il faut cependant prendre note de la remarquable suggestion d'étendre les autorisations de tirs aux loups se nourrissant de gibier sauvage ! Des mouflons ayant été mis en pièces dans le Chablais, on se fait du souci pour le sort de ce mouton domestiqué mais retourné à l'état sauvage, et qui, lui, n'appartient pas à la faune indigène. Que devrait donc manger le loup ? Une chose est sure: c'est un carnivore. Et le gibier sauvage actuellement si abondant ne peut que le régaler.

Les bergers font les frais de cette inertie politique. Au lieu de proposer des solutions, leurs représentants se contentent d'adresser des reproches à l'office fédéral de l'environnement (OFEV) et aux organisations de protection de la nature. Malheureusement pour eux, l'OFEV est responsable de la protection du loup, mais pas de celle des bergers et de leurs animaux. Ces dernières années, les bergers et surtout leurs représentants politiques ont laissé passer une bonne occasion: ils auraient dû mieux profiter du loup pour attirer l'attention sur leurs nombreux autres problèmes.

Le troisième exemple a été donné par le Grand conseil lors de sa session de septembre, où un député a très sérieusement demandé la levée de la protection du loup! Dieu soit loué, un de ses collègues de parlement lui a rappelé que, sa protection étant liée à une convention européenne que la Suisse avait ratifiée avec d'autres états, le canton n'était pas habilité à modifier ce statut …

Bien que passablement retombé, l'intérêt médiatique pour cet animal reste grand. Dans un environnement où l'on aimerait avoir le contrôle de chaque forêt, de chaque cours d'eau, et surtout de chaque situation de la vie quotidienne, ce loup sauvage, à peine contrôlable engendre une immense fascination. Depuis 12 ans, il vit sur le territoire valaisan. Durant ce temps, les animaux venus du sud continuent leur colonisation et ont atteint les cantons plus au nord (Berne, Vaud). Pendant que nous continuons à nous débattre dans des positions absurdes et scientifiquement indéfendables, le loup, lui, a saisi sa chance et nous est passé sous le nez. Mais où va-t-on avec ce loup ?

Peter Oggier

On se satisfait de clichés, on en réfère à des contes et légendes. Visiblement, se pencher sur la biologie de ce grand prédateur ne semble pas indispensable.

Ces dernières années, les bergers et surtout leurs représentants politiques ont laissé passer une bonne occasion: ils auraient dû mieux profiter du loup pour attirer l'attention sur leurs nombreux autres problèmes.

Gypaète
Suisse occidentale 2006

Durant l'année 2006, le nombre d'observations signalées (Fig. 1), ainsi que le nombre d'oiseaux minimum observés (Fig.2) sont à la baisse comparé à l'année 2005. Comme les années précédentes, la majorité des observations sont faites sur la rive droite du Rhône.

Suivant la même tendance à la baisse que le nombre d'observations transmises (fig. 1), le nombre d'oiseaux observés dans les Alpes valaisannes et les Préalpes occidentales est en diminution (21 ind., dont 9 subadultes ou adultes; fig. 2). Il doit cependant être mis en relation directe avec le faible nombre d'oiseaux nommément identifiés (8 ind.). Seuls quatre individus marqués ont été signalés (Blangiar, Swaro, Sallanches, Michegabri), auxquels il faut ajouter un individu reconnu à ses bagues (Life) et trois des adultes séjournant sur les hauts de Conthey, connus de longue date à leurs bagues (Gildo, Pablo) ou/et dont l'identitié a pu être confirmée sur la base de plumes récoltées par S. Denis et R. Arlettaz (Gildo, Aisone). L'essentiel des oiseaux signalés concerne des jeunes non marqués ou des immatures à adultes anonymes, faute de lecture de bague. Dans ces conditions, seul l'examen de photographies fournies ou l'observation, le même jour en sites éloignés, d'oiseaux de même âge permet de reconnaître ou de distinguer des individus. Plus que jamais, la transmission de documents photographiques s'avère primordiale et nous sommes redevables à toutes celles et ceux qui nous en font parvenir, parfois en grand nombre. Il faut tout de même relever que la présence de 8 gypaètes a pu être détectée le seul 15.1, sans prendre en compte 3 des 4 adultes ou subadultes des hauts de Conthey, ni un jeune de 2005 présents à cette époque, ce qui porte le total minimal théorique à 12 individus ce jour-là dans les Alpes valaisannes et bernoises ! La prospection simultanée du 4.11 fut décevante, en permettant de localiser la présence de seulement 5-6 oiseaux.

En résumé, voici quelques oiseaux nommément identifiés ou reconnus à leur plumage:

- Michegabri (2006) a été vu le 29.9 sur les hauts de St-Martin VS (Ph. Gaspoz, via M. Chesaux) ;

Signalez vos observations!

Réseau Gypaète Suisse occidentale

Centre Nature
3970 Salquenen
Tél. 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
gypaetus@bluewin.ch

http://gypaetus.ch

- Swaro (2005), le 16.9 à Derborence VS (Y. Menétrey) et le 20.9 dans le val Ferret VS (J.-J. Pouget) ;
- Sallanches (2005), le 7 mai à Ausserberg VS (Th. Steuri) ;
- Blangiar (2004), le 18 mars à Saillon VS (S. Denis) ;
- Life (2002), reconnu (sur photographies, grâce à ses bagues) sur les hauts de Loèche-les-Bains VS (10 fois entre le 7.4 et le 2.5 ; D. Roten ; cf. 2005 où il avait également fréquenté cette région entre mars et juin) et le 9.4 aux Diablerets VD (D. Genoud), grâce aux motifs très caractéristiques de ses grandes primaires ;
- Pablo (2000), officiellement identifié à 8 reprises, par difficulté de détermination individuelle, sur les hauts de Conthey VS, mais reconnu une fois à Loèche-les-Bains VS, le 23.4 (D. Roten ; comme ce fut le cas le 30.4.2005).
- Gildo (1998), femelle du couple de Derborence ;
- Aisone (1998), mâle du couple de Derborence, dont la présence a pu être certifiée par analyse génétique. Cet oiseau occupait le site de Derborence jusqu'au 28.12 au moins.

La distribution des observations ne change pas fondamentalement par rapport à celle prévalant ces dernières années (fig. 3), puisque les mentions continuent de s'agréger en rive droite du Rhône, jusqu'à Loèche-les-Bains VS, tout particulièrement sur les montagnes de Fully VS à Conthey VS, qui ont concentré l'essentiel de nos efforts de prospection. C'est sans doute ce qui explique la faiblesse du nombre de mentions dans le massif des Dents-du-Midi VS. Les secteurs de Loèche-les-Bains VS restent bien fréquentés grâce au suivi réalisé par D. Roten, de même qu'au Schilthorn BE grâce à celui de B. & R. Abgottspon. La dispersion des mentions augmente toutefois dans les Alpes bernoises, à la faveur de quelques prospections et de l'augmentation du nombre de signalements par des tiers.

En 2006, aucune tentative de reproduction n'a pu être mise en évidence chez le couple de la région de Derborence, malgré un suivi régulier entre janvier et avril en particulier. Un deuxième couple de subadultes s'est temporairement formé à sa proximité, entre novembre 2005 et mars 2006, et a occupé une aire de Grands Corbeaux.

Réseau Gypaète Suisse occidentale

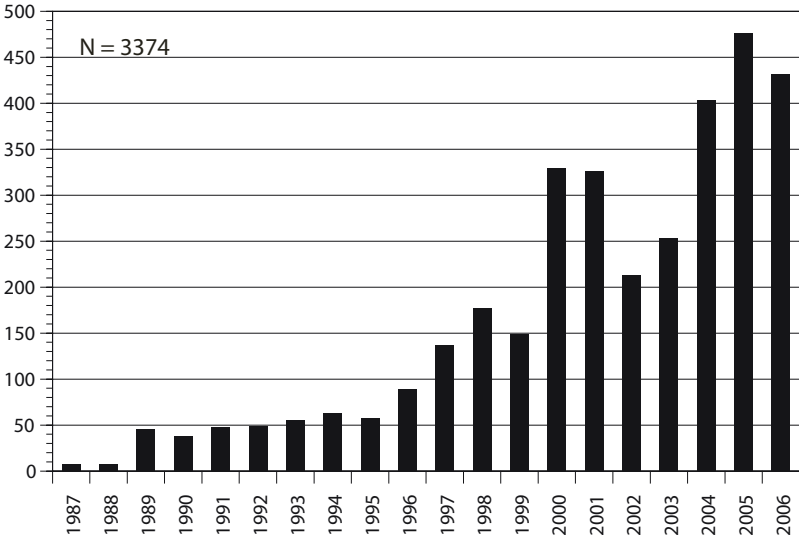

Fig. 1: *Nombre d'observations de Gypaète barbu dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg, de 1987 à 2006.*

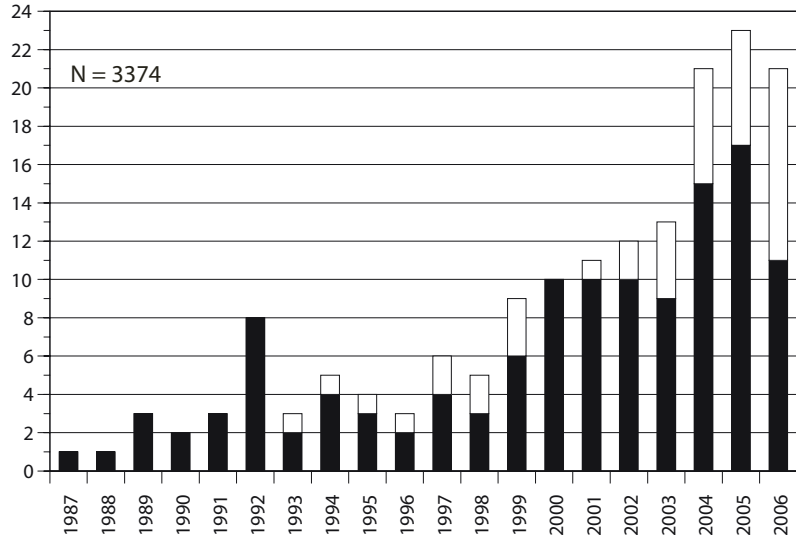

Fig. 2: *Nombre minimal de Gypaètes barbu vus chaque année en Valais et dans les cantons de Berne, Vaud et Fribourg (1987-2006) : en foncé, immatures jusqu'à 4 ans ; en clair, adultes dès 5ans.*

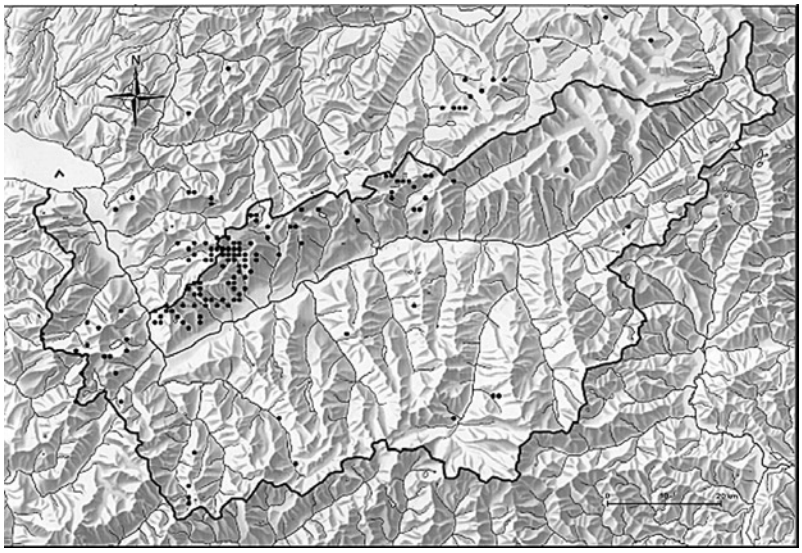

Fig. 3: *Carte des observations de Gypaètes en Valais et environ en 2006 (N= 432). La liste détaillée des observations de l'année peut être téléchargée sur notre site Internet >Observations >Archives », ou demandée au Réseau.*

La huppe préfère les sols nus

En Europe centrale et occidentale, la situation de la plupart des oiseaux nichant dans les surfaces agricoles s'est fortement dégradée ces dernières années. L'intensification de l'agriculture est souvent liée à une densification de la végétation au sol. Celle-ci peut gêner les oiseaux qui recherchent leur nourriture au sol. Pour beaucoup d'espèces, les données quantitatives manquent sur les préférences concernant la nature de l'habitat et la densité de végétation au sol.

Le projet Huppe Bas Valais s'est proposé de répondre plus précisément à ces questions pour cet oiseau protégé. Treize individus en phase de nidification ont été munis d'un mini-émetteur, et les emplacements de leurs arrêts durant la recherche de nourriture ont été enregistrés.

Les habitats préférés pour la recherche de nourriture sont les routes non asphaltées, les talus de routes, les berges du Rhône, les vignes et les vergers. Les champs fraîchement fauchés, de même que les sols sablonneux et glaiseux sont aussi appréciés.

En résumé, les sols favoris sont les sols nus ou les champs fraîchement fauchés. Cependant, la densité de proies se réduisant quand le sol est nu, la huppe devrait apprécier un optimum entre les sols sans aucune couverture végétale, ou avec une couverture totale. Cette étude apporte une réponse : 50 à 90 % de la surface doit être nue. Cette préférence se traduit aussi par l'évitement des surfaces de gravier et des prairies.

Cette étude a aussi donné comme résultat que l'accessibilité des proies (ici les courtilières dans le sol), liée à la couverture végétale, a plus d'importance que leur densité.

Les émetteurs placés sur les huppes ont permis aussi de déterminer la taille des territoires. Dans les zones étudiées du Bas-Valais, elle est de 39.6 ha en moyenne par couple nicheur (variant de 4.4 à 72.2 ha).

Source :

Ioset, A. (2007) The importance of bare ground for terrestrially foraging insectivorous farmland birds: a case study of the endangered Hoopoes (Upupa epops). Travail de diplôme réalisé dans le département de Biologie de la Conservation de l'Université de Berne. Directeur : Prof. Dr. R. Arlettaz.

Le torcol aussi…

Les torcols utilisent les nichoirs installés dans le cadre du projet Huppe. Pour cette raison, une étude similaire a été menée sur cette espèce. Sept individus cette fois ont été munis d'émetteurs. Ils étaient suivis dans leur recherche de nourriture, et leurs arrêts étaient relevés. A ces endroits, plusieurs facteurs d'habitat ont été évalués (hauteur de végétation, proportion de couverture végétale, rythme de fauche, type d'habitat, présence de fourmis, utilisation d'herbicides). Ces facteurs ont aussi été évalués pour des points aléatoirement choisis dans le rayon d'action de l'animal.

Des comparaisons ont permis de voir que le torcol recherche de la nourriture de préférence dans les endroits où la végétation est lacunaire (environ 60% de la couverture au sol). Les types d'habitat préférés sont les vieux vergers basse tige et les terrains en friche. La hauteur de végétation ne joue pas de rôle pour cet oiseau. En revanche, celui-ci recherchant ses proies visuellement, la présence de perchoirs est importante.

Le torcol serait favorisé par la présence ou la création de surfaces agricoles à végétation éparse, où des perchoirs et des lieux de nidification seraient disponibles.

Source :

Weisshaupt, N. (2007) Habitat selection by foraging wrynecks Jynx torquilla during the breeding season: identifying optimal species habitat. Travail de diplôme réalisé dans le département de Biologie de la Conservation de l'Université de Berne. Directeur : Prof. Dr. R. Arlettaz

** Nouvelles de la recherche : Cette rubrique présente pêle-mêle des travaux de recherche sur des thèmes intéressant le Valais. Ces travaux, publiés dans des journaux spécialisés, sont la plupart rédigés en anglais. Cette rubrique entend donc les rendre accessibles à un plus large public. Des copies des articles originaux peuvent être obtenues auprès de la rédaction.*

Faites-nous parvenir vos travaux, nous les lirons volontiers et les publierons peut-être !

Rapportez-nous vos observations!

Nom et prénom de l'observateur: _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Date : _____ Heure de...à... : _____

Commune : _____ Lieu-dit : _____

Altitude : _____ Coordonnées : _____

Envoyez le formulaire à :
Fauna•vs, Centre Nature
3970 Salquenen, Tél 027 456 88 56
E-mail: fauna.vs@bluewin.ch

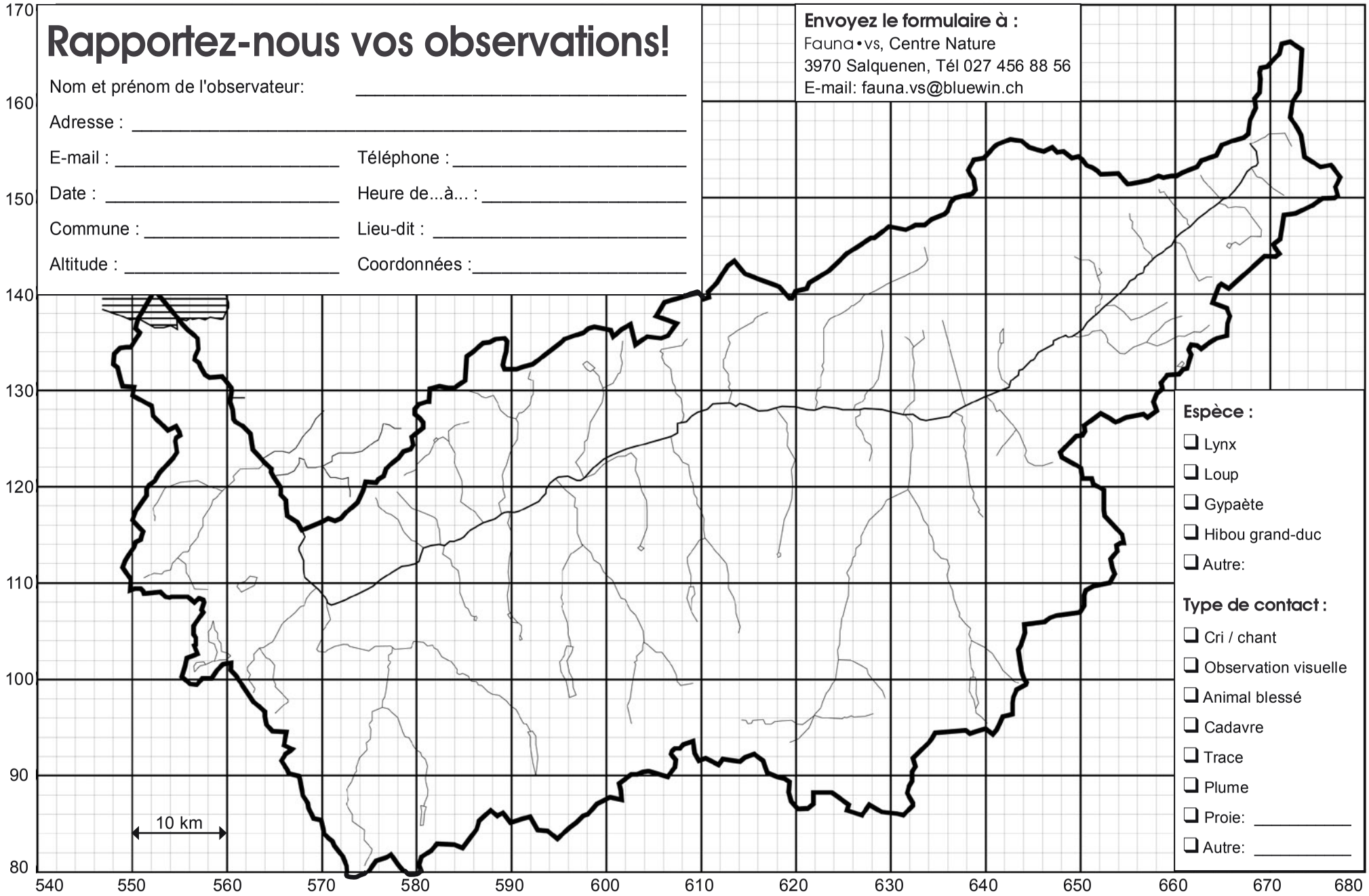

Espèce :

- ❑ Lynx
- ❑ Loup
- ❑ Gypaète
- ❑ Hibou grand-duc
- ❑ Autre:

Type de contact :

- ❑ Cri / chant
- ❑ Observation visuelle
- ❑ Animal blessé
- ❑ Cadavre
- ❑ Trace
- ❑ Plume
- ❑ Proie: _____
- ❑ Autre: _____

Ne restez pas seul avec un problème de chauve-souris!

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre diposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc.

En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

Adresse :

Réseau
chauves-souris Valais
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
ou 027 458 44 69
E-mail:
chiroptera@bluewin.ch

Impressum

«fauna • vs **info**» est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale et au Réseau chauves-souris Valais.

Responsable: le comité de fauna • vs. Rédaction et Maquette: Brigitte Wolf. Traductions: Charlotte Salamin et Peter Oggier.

Parution: deux fois par an. Tirage: 200 exemplaires en français, 150 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

Adresse :

fauna • vs **info**
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
fauna.vs@bluewin.ch
www.faunavs.ch

Je désirerais faire partie de fauna • vs

❑ comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
❑ comme membre soutien (CHF 100.–/an)
❑ comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser : ❑ familial ou ❑ institutionnel
❑ je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).

❑ j'ai déjà reçu la documentation sur fauna • vs (programme d'activité, statuts)
❑ je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna • vs.

Nom et prénom : _____ ❑ masculin ❑ féminin

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Institution : _____ Signature : _____

Remarque : _____

Talon à envoyer à :

fauna • vs
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
E-mail:
fauna.vs@bluewin.ch